



SDAS FO 22

Syndicat Départemental Action Sociale
Des Côtes d'Armor

MOTION DE SOUTIEN AUX SALAIRES DE L'APAJH 22-29-35

C'est l'austérité qui crée la violence faites aux acteurs et aux bénéficiaires des services sociaux !

Le SDAS **FO** 22 apporte son plus complet soutien aux salariés de l'APAJH 22-29-35.

Ceux-ci se battent avec la section **FO** de l'APAJH contre la violence institutionnelle, liée à l'exploitation des travailleurs sociaux. Ils comptent bien contraindre le groupement coopératif de l'APAJH 22-29-35 à assumer ses obligations et responsabilités. Ils exigent l'augmentation des moyens de travail et la mise en place du nécessaire accompagnement des salariés sous le choc.

Depuis plusieurs mois, l'équipe d'accompagnement à la vie sociale alerte la direction, relayée par les élus du personnel et la section **FO** de l'APAJH, sur les risques encourus par les usagers et les salariés du fait de l' « optimisation » mise en place au niveau de l'encadrement, en contradiction complète avec les besoins grandissants des personnes accompagnées et notamment les personnes vieillissantes. « Optimisation » qui se traduit particulièrement par des remplacements limités au strict minimum. Cette situation de flux tendu engendre, pour les salariés, un risque accru dans la gestion des événements indésirables que la direction ignore, et entraîne également un climat non serein pour l'organisation professionnelle.

Le 14 juin dernier un employé de l'APAJH 22, était violemment frappé par un usager, pendant l'exercice de son travail.

Rien de bien étonnant dans notre travail, nous direz-vous. Ce sont « les risques du métier », vous les connaissez, vous l'avez choisi en conscience ! « *Peut-être n'avez-vous pas eu la bonne méthode d'accompagnement ?*

Avez-vous pris la mesure de la pathologie de cette personne dans votre intervention ? Poser une sanction, vous n'y pensez pas !

Vous savez que cette personne n'est pas pénalement responsable ! Peut-être n'étiez-vous pas dans les meilleures dispositions pour vous rendre disponible et assurer vos fonctions d'accompagnement !

Écoutez, rentrez chez vous, aller voir votre médecin, prenez un peu de recul et revenez nous en meilleure forme ! »

Chacun d'entre nous, salariés de l'action sociale, nous connaissons ce refrain culpabilisant du père-patron moralisateur et chacun, dans le travail social, a ses histoires... où il s'en est bien sorti !

« Mais cela aurait pu être plus grave ... »

Résister, *Revendiquer*, Reconquérir !

SDAS **FO** 22 5, rue de Brest 22000 Saint Briec
07 81 61 25 76 action.sociale@sdasfo22.fr



SDAS FO 22

Syndicat Départemental Action Sociale
Des Côtes d'Armor

En plus de ce fait divers, c'est aussi notre camarade, qui touche 1300 euros net par mois pour effectuer des rondes la nuit, entre le foyer et les nouveaux habitats vers l'autonomie, morte de trouille avec son portable personnel et une lampe de poche. Seul son compagnon est inquiet pour elle à cette heure de la nuit : il attend ses messages ... pendant qu'elle vérifie si le public accueilli n'est pas en danger. Même les forces de l'ordre ne se déplacent jamais seules dans ce cadre-là !

Et quand elle demande plus d'éclairage, du matériel de sécurité et des consignes claires, la direction sourit gentiment, « j'entends Madame... »

C'est notre collègue qui nous raconte avec pudeur qu'il s'est fait « casser la gueule » en voulant protéger un salarié de l'agression d'un résident qui a été exclu pour violence, mais que le dispositif zéro sans solution maintient à tout prix dans l'établissement.

Il a pris des coups, ça fait plusieurs fois que cela arrive. Il espère que cela va s'arrêter... !

Des exemples de violences et d'incivilités quotidiennes, nous en avons dans toutes les boîtes.

Et la litanie des employeurs du social est toujours la même : « *Vous comprenez, nous sommes soumis aux injonctions du conseil départemental et de l'ARS, financement bloqué, fléchage budgétaire sur des postes, rentabilité et performance..., Il faut que nous répondions présents...* » enfin, vous salariés !

Et les tauliers de dire : « *mais la gestion des conflits, ça fait partie du métier ... vous ne trouvez pas que là, vous chargez un peu l'usager ? Il est peut-être préférable de déroger à la règle et de lui donner des petits gâteaux ?* »

La fermeture de lits en psychiatrie institutionnelle impose l'accompagnement de la maladie psychique « hors les murs », ce qui induit obligatoirement la confrontation à toujours plus de violence. La thèse selon laquelle les travailleurs sociaux « en première ligne » se doivent d'**accepter de la subir et d'en devenir des victimes compatissantes, est intolérable !!**

La réponse des **Ressources** (tout sauf) **Humaines**, calquées sur un modèle mercantile, qui gèrent les salariés comme des outils de production et les usagers comme des sources de revenu, et qui ne répondent que par un traitement symptomatique de gestion chiffrée et rationalisée (dispositifs d'alarme, agents d'accueil, notes d'incidents et accompagnement juridique des personnes), est-elle suffisante ? Déjà toxique pour les salariés des secteurs marchands, elle ne peut que l'être pour ceux du secteur médico-social associatif et, tout autant, si ce n'est plus, pour l'accompagnement des personnes les plus fragiles de notre société. **C'est tout bonnement scandaleux!**

Résister, *Revendiquer*, Reconquérir !



SDAS FO 22

Syndicat Départemental Action Sociale
Des Côtes d'Armor

Loin de nous, l'idée « d'instrumentaliser » l'agression de travailleurs ; nous dont le travail est de gérer la misère, la précarité et l'exclusion.

Nous sommes bridés par des liens de subordination envers ceux qui pratiquent la loi du silence et favorisent le développement d'une société toujours plus individualiste par la casse de nos structures collectives à tous niveaux.

Les moyens sont réduits à peu de chagrin...

Chaque action est rationalisée, pesée : « obligation de moyens mais pas de résultats » qu'ils disent !

Il n'est plus possible pour les salariés de l'action sociale de faire plus avec moins !

Il en va aujourd'hui de notre santé mentale et de notre intégrité physique.

De plus en plus de travailleurs sociaux sont confrontés à ces manifestations de violence.

Même si elles ne prennent pas à chaque fois une tournure dramatique, elles les minent, les usent physiquement et psychologiquement.

Et elles sont autant de signes de désespoir et de mal-être des usagers à qui nous n'avons plus de temps à consacrer et qui parfois, poussés à bout par un système qui les enferme, ne trouvent d'autre expression que le passage à l'acte.

Devrait-on se résigner en invoquant les « risques du métier », à cette position qui place le professionnel entre le marteau du décideur politique et l'enclume de l'utilisateur ? Certainement pas !

Nous sommes dans le faire semblant. Mais nous, travailleurs sociaux, c'est pour de vrai qu'on s'y colle ...

Le SDAS FO 22 dénonce le mercantilisme de nos « employeurs » qui nous bradent sur l'autel de l'austérité à la seule fin d'obtenir les marchés, quitte à laisser sur le carreau ceux qui portent les missions de services aux publics.

Il y a un an déjà, les salariés de l'APAJH étaient en grève et en manifestation devant le siège social de leur association, pour exprimer cette décadence de leurs conditions de travailleurs sociaux. La réponse est toujours la même, les moyens n'ont pas augmenté.

Le **Syndicat Départemental de l'Action Sociale Force Ouvrière** des Côtes d'Armor, apporte son entier soutien au salarié blessé, ainsi qu'à tous les salariés de l'APAJH 22-29-35.

Résister, Revendiquer, Reconquérir !

SDAS FO 22 5, rue de Brest 22000 Saint Briec
07 81 61 25 76 action.sociale@sdasfo22.fr



SDAS FO 22

Syndicat Départemental Action Sociale
Des Côtes d'Armor

Nous refusons que les conditions de travail actuelles conduisent les salariés à être blessés, ou malmenés au travail pour des raisons d'austérité budgétaire. Il est inacceptable que des salariés, dans cet environnement professionnel, soient poussés à la démission. Nous refusons que les travailleurs sociaux soient les nouveaux suicidés du travail comme les « France Télécom » et les « La poste »...

Cela doit cesser !! Nous emploierons tous les moyens syndicaux à notre disposition pour défendre les travailleurs de l'action sociale.

LE SDAS FO 22 invite les salariés de l'action sociale à se syndiquer pour inverser le rapport de force, faire entendre leur voix et enfin, contraindre les employeurs à respecter leurs obligations de protection des salariés en mettant les moyens nécessaires pour assurer les conditions de travail adéquates.

Adoptée à l'unanimité, le 20 juin 2019

Résister, Revendiquer, Reconquérir !

SDAS FO 22 5, rue de Brest 22000 Saint Briec
07 81 61 25 76 action.sociale@sdasfo22.fr